

Jetons les containers connectés à la poubelle

Collectif Citoyen Xaintrie Vallée de la Dordogne

1^{er} février 2026

Deux informations majeures méritent votre attention. D'abord, le 28 janvier 2026, huit personnes de notre collectif ont déposé un recours gracieux auprès de la ComCom' lui demandant d'annuler la décision du 11 décembre 2025 qui autorisait les travaux des plateformes des containers connectés. Ensuite, le soir-même, une assemblée de trente personnes a décidé de saisir le tribunal administratif de Limoges si la réponse était défavorable. Voici quelques explications. Vous allez pouvoir participer concrètement à l'amélioration des modes de décision de nos institutions.

Lors du 11 décembre 2025, il a été présenté aux élus une « note de décision », rédigée par la Directrice Générale des Services (DGS), aidée pour cela par le Bureau d'Études (BE) Terroirs et Communautés, lequel « conseille » la ComCom depuis 2021 pour mettre en place la « Tarification Incitative » (TI). C'est sur la base de ce document que les élus ont été invités à se prononcer sur la poursuite de la réalisation du projet de containers connectés.

Scénario de conservation du système actuel : sur-estimé

La note réalise un point financier et

présente plusieurs scénarios pour la suite, y compris la possibilité d'abandonner la TI et conserver le système actuel de collecte au plus proche des habitations. Mais ce scénario est plombé : il est estimé coûter 2,7 millions d'euros afin de renouveler la totalité du parc de bacs à roulettes et de camions. Or, il est évident que pour faire fonctionner ce scénario, il n'est nul besoin de remplacer tous les bacs à roulettes, et le remplacement des camions peut être étalé sur plusieurs années.

De plus, dans un scénario d'abandon du projet de TI, tout individu normalement constitué chercherait à revendre les gros containers et le gros camion qui avaient été achetés pour réaliser la TI. Ce « détail » est omis par la DGS et le BE.

Et dans leur scénario, le prix des bacs est grandement surestimé : 600 euros TTC alors qu'on trouve facilement des offres à 210 euros TTC.

Sur ces bases et en première estimation, nous avons simulé un scénario de conservation du système de collecte actuel qui aboutit à dépenser 1,36 millions d'euros sur 8 ans, à comparer à leur prospective à 2,7 millions engagés en 2026 : plus que du simple au double.

Scénario de mise en place de la TI : sous-estimé

Dans le scénario de mise en place de la TI, en premier lieu ne sont pas pris en compte les dépenses liées aux dépôts hors containers. Ils considèrent que ce sont des incivilités, mais ces faits seraient inévitables puisque le nombre de bacs serait divisé par dix, que le volume total stockable serait divisé par quatre, et que tout le monde ne pourrait pas déplacer ses ordures au gros container.

Sont également omis les coûts sociaux : la ComCom' promet que celles et ceux qui ne pourraient pas réaliser ce qui est demandé feraient une demande d'aide auprès du Centre intercommunal d'Action Sociale. Nous n'avons pas vu l'ombre d'un budget pour cela. Les élus non plus.

Aussi, ils affirment que le scénario de la TI ferait faire des économies de masse salariale avec six emplois techniques en moins. Mais ils oublient qu'il nécessite d'embauche de deux cadres en plus et que les emplois ne disparaîtraient pas mais seraient transférés sur d'autres bilans comptable de XVD.

Enfin, ils affirment que ça ferait faire des économies de trajets parcourus. Certes, mais c'est là où nous ne sommes pas d'accord du tout : on ne peut pas comparer les deux scénarios à service prétendument égal. Dans le scénario de la TI, le service rendu aux usagers est sévèrement amputé. Oui, les camions feraient moins de kilomètres, mais quand les élus doivent choisir entre les deux budgets, il ne faut pas leur sous-entendre que c'est à service égal. Les gens ne veulent pas qu'on généralise aveuglement le regroupement des

bacs, mais préféreraient décider au cas par cas, si c'est nécessaire, comme ça s'est fait à Reygades d'ailleurs, pour des raisons géographiques locales.

Conclusions

Lors de la séance du 11 décembre 2025, il a été répété aux élus qu'il coûterait trop cher d'abandonner le projet de TI. C'est manifestement basé sur la présentation d'une prospective erronée. À partir de ce constat, la décision semble entachée d'illégalité, pour erreur de fait et erreur d'appréciation.

C'est aussi ce qu'on a vu pour la décision initiale de 2022 : Terroirs et Communautés avait présenté aux élus un projet de TI qui coûterait 1,1 millions d'euros. Aujourd'hui il est évalué à 2,4 millions dont 1,2 qui ont déjà été dépensés.

Un recours au tribunal administratif

Le Collectif Citoyen XVD avait invité à débattre de tout cela lors d'une réunion le 28 janvier à la salle polyvalente de Monceaux.

Nous poursuivrons donc notre objectif d'empêcher la mise en place de la TI, y compris les gros containers avec le gros camion. La logique veut que nous attaquions la décision du 11 décembre au tribunal administratif de Limoges pour la faire annuler parce qu'il y a un manifestement des erreurs de fait et d'appréciation. Mais ce ne serait pas suffisant. Pendant que le tribunal prendrait 18 à 24 mois pour instruire le recours, les dépenses monstrueuses prévues pour la mise en place de la TI seraient réalisées. Ceci amènerait notre ComCom' dans la situation que d'autres connaissent (Roques-sur-Garonne, Dordogne) : le fait accompli. Lorsque les deniers publics ont été

dépensés, il ne sert plus à rien de rendre justice, puisque le retour en arrière coûterait alors trop cher.

Ce pourquoi notre recours au tribunal devrait être accompagné d'un référé suspension, c'est-à-dire d'une requête spéciale visant à démontrer au juge qu'il y a urgence à suspendre la décision du 11 décembre en attendant de juger de sa légalité sur le fond. Car sinon, trop d'argent serait dépensé sur la base d'une note prospective erronée.

Évolution de « l'ouvre-boîte »

Il a été envisagé de faire évoluer l'association « L'ouvre-boîte » vers une structure permettant d'accompagner des initiatives citoyennes comme la notre. Il nous faut surtout un compte en banque et une administration des finances efficaces pour recevoir des dons.

L'ouvre-boîte a été créé à Argentat en 2019 pour permettre à n'importe qui d'organiser un débat dans une salle

publique sur un thème concernant le bien commun. Typiquement, l'association a été utilisée par notre collectif citoyen pour obtenir des créneaux dans des salles municipales afin que les gens puissent discuter du projet de containers connectés.

Notre travail va consister à étendre la portée des actions de l'association. Son l'objet inclura toute action permettant que l'intérêt des citoyens soit pris en compte dans les documents préparatoires servant de support aux votes des élus.

Vous serez invités à l'assemblée extraordinaire permettant de modifier ses statuts et l'assemblée générale fixant les membres du bureau et les orientations à venir. Nous travaillons à trouver un avocat sérieux qu'il va falloir rémunérer avec les dons recueillis pour réaliser l'objectif de saisir le tribunal administratif.

L'intérêt des citoyens ne sera défendu que par les citoyens, et les citoyennes.

Collectif Citoyen XVD

- 6 réunions publiques en 2025 : St-Martin-la-Méanne, Sexcles, Monceaux-sur-Dordogne, Saint-Privat, Forgès, Argentat
- Pétition : plus de 500 signatures physiques (sur 5000 foyers en XVD)
- Brochure 24 pages
- Intervention en conseil communautaire le 13 novembre 2025
- une adresse mail chez une association corrézienne : CollectifCitoyenXVD@ilico.org